



**PRÉFET
DE LA MEUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet du Préfet

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bar-le-Duc, le 31 janvier 2024

VIGILANCE RN4 – Déviation obligatoire dans le sens Nancy → Paris à hauteur de Ligny-en-Barrois à partir de 07h00 demain.

Xavier DELARUE, Préfet de la Meuse, vous informe qu'en raison des manifestations de la profession agricole programmées ce jeudi 1^{er} février 2024 à Saint-Dizier, la circulation de tous véhicules sera déviée sur la RN4 dans le sens de circulation Nancy / Paris **avec sortie obligatoire à Ligny-en-Barrois**.

Le Préfet de la Meuse appelle les automobilistes et les chauffeurs de poids-lourds à respecter les itinéraires de déviation mis en place.

Par ailleurs, des informations actualisées seront publiées sur le site internet de la Préfecture de la Meuse et sur nos réseaux sociaux notamment Facebook et Twitter.

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tél : 03 29 77 58 92
Mél : pref-communication@meuse.gouv.fr

40, Rue du Bourg
55 000 Bar-le-Duc